

Clôture du synode
du diocèse de Besançon

6 octobre 2019



Osons un nouvel élan vers une Eglise disciple-missionnaire

Le mot de l'archevêque



En décembre 2017, le diocèse de Besançon vivait un moment important : le lancement de son « premier » synode. Depuis, à plusieurs reprises, prêtres, diacres, religieux et laïcs se sont rassemblés pour réfléchir, échanger et partager ensemble pour le bien du diocèse et son avenir.

Le synode a été une grande aventure diocésaine, une authentique expérience d'Eglise. Le thème « Osons un nouvel élan vers une Eglise disciple-missionnaire » a accompagné toutes nos réflexions, qui ont abouti à des décrets, des articles, des chantiers et des actes supplémentaires.

Ils seront promulgués le 6 octobre 2019 et serviront alors de lignes directrices pour les années à venir. Lors de la fête synodale, le livret des actes synodaux sera distribué à toutes les personnes présentes afin qu'elles puissent ensuite participer à la mise en œuvre des actes synodaux.

Grâce à l'implication de chacun durant ces deux années, nous sommes confiants et emplis d'espérance pour l'avenir de notre diocèse.

Jean-Luc BOUILLERET
+Archevêque de Besançon

Deux années de synode vécues ensemble

Le dimanche 6 octobre, le diocèse de Besançon vivra la fin de son synode, cette grande consultation qui a permis à près de 6000 personnes de s'exprimer. Lors de la fête de clôture, Mgr Jean-Luc Bouilleret promulguera les décrets synodaux, les lignes directrices du diocèse pour les années à venir.

Pour aboutir à ces douze décrets, deux ans de travail ont été nécessaires. Et il s'agit d'un travail d'équipe !

Dans un premier temps, tout ceux qui le souhaitaient ont pu participer aux équipes synodales, des lieux d'échanges ayant pour but de faire remonter des propositions susceptibles de faire évoluer l'Eglise diocésaine. Puis 300 délégués synodaux ont été désignés et ont participé aux trois sessions de l'assemblée synodale pour élaborer, affiner puis voter les propositions **"les plus pertinentes pour le bien et l'avenir du diocèse"** (Mgr Bouilleret).

C'est l'implication de chacun qui permet de donner "un nouvel élan" à l'Eglise.

Et maintenant ? Une fois les décrets promulgués, le temps de la réflexion va laisser place à celui de la mise en œuvre. Chaque communauté, service mouvement va travailler à l'application de ces décrets. Il reste beaucoup à faire et à vivre !



Une grande fête synodale ouverte à tous

Pour clôturer ces deux années, le secrétariat général du synode organise un après-midi festif à Grandfontaine le dimanche 6 octobre. Chacun est invité à y prendre part, qu'il ait été en lien ou non avec le synode.

A 14h30, Mgr Jean-Luc Bouilleret présidera une messe en plein air, célébration durant laquelle il promulguera les décrets synodaux. C'est à ce moment que les habitants du diocèse découvriront le résultat du travail de l'Assemblée synodale. Chacun repartira avec le livret des actes synodaux.

La journée se poursuivra avec un goûter convivial et de nombreuses animations seront proposées pour les enfants. Le groupe AdorA enchaînera les morceaux de pop chrétienne lors d'un concert en fin de journée.

Un moment fraternel et plein de joie attend les participants !

Pratique : des bus seront organisés depuis les différentes paroisses du diocèse et le covoiturage est bien sûr recommandé.

AdorA, pop chrétienne

Créé en 2004 en Haute-Savoie, AdorA est un groupe de musique chrétien qui chante l'Évangile en concert et anime des messes ou veillées, le tout sur un rythme pop-rock. AdorA est formé de onze musiciens et de trois techniciens. Il est entièrement autonome (musique et technique).

Dimanche
6 octobre 2019

Diocèse de BESANÇON et Synode

14h à 18h
Grandfontaine

Eucharistie en plein air
Promulgation des actes synodaux
Goûter festif
Concert pop
Animations enfants

**Fête synodale,
tous invités!**

www.synode-besancon.fr

Retour sur les différentes étapes

Le synode s'est ouvert le 10 décembre 2017, jour de la fête du diocèse. Environ 1000 personnes ont assisté à la célébration eucharistique présidée par Mgr Jean-Luc Bouilleret.

Des équipes synodales se sont alors constituées dans tout le diocèse. 5800 personnes ont décidé de rejoindre les équipes et d'élaborer des propositions, rendues le 17 juin 2018. Le thème le plus traité a été "Prenons soin les uns des autres".

Ensuite, près de 300 délégués synodaux (membres de droits ou nommés) ont participé aux trois assemblées synodales. Durant la première session, les 6 et 7 octobre 2018 à la Roche d'Or, les délégués, répartis en groupe autour de l'une des thématiques, ont élaboré les premières propositions.

Le 9 février 2019 à Vesoul, les délégués ont priorisé les propositions via un vote le matin. L'après-midi, les différents comités ont pu approfondir les propositions jugées prioritaires.

Enfin, lors de la troisième session, les 8 et 9 juin 2019, les délégués ont voté (vote au 2/3) durant deux heures. Sur les nombreuses propositions élaborées, 12 ont été retenues. Un résultat qui peut paraître surprenant mais qui est similaire à d'autres diocèses et montre la volonté d'avancer ensemble sur un consensus fort.

Durant l'été, l'archevêque a mis en forme les propositions. Mgr Jean-Luc Bouilleret promulguera officiellement les décrets le 6 octobre.



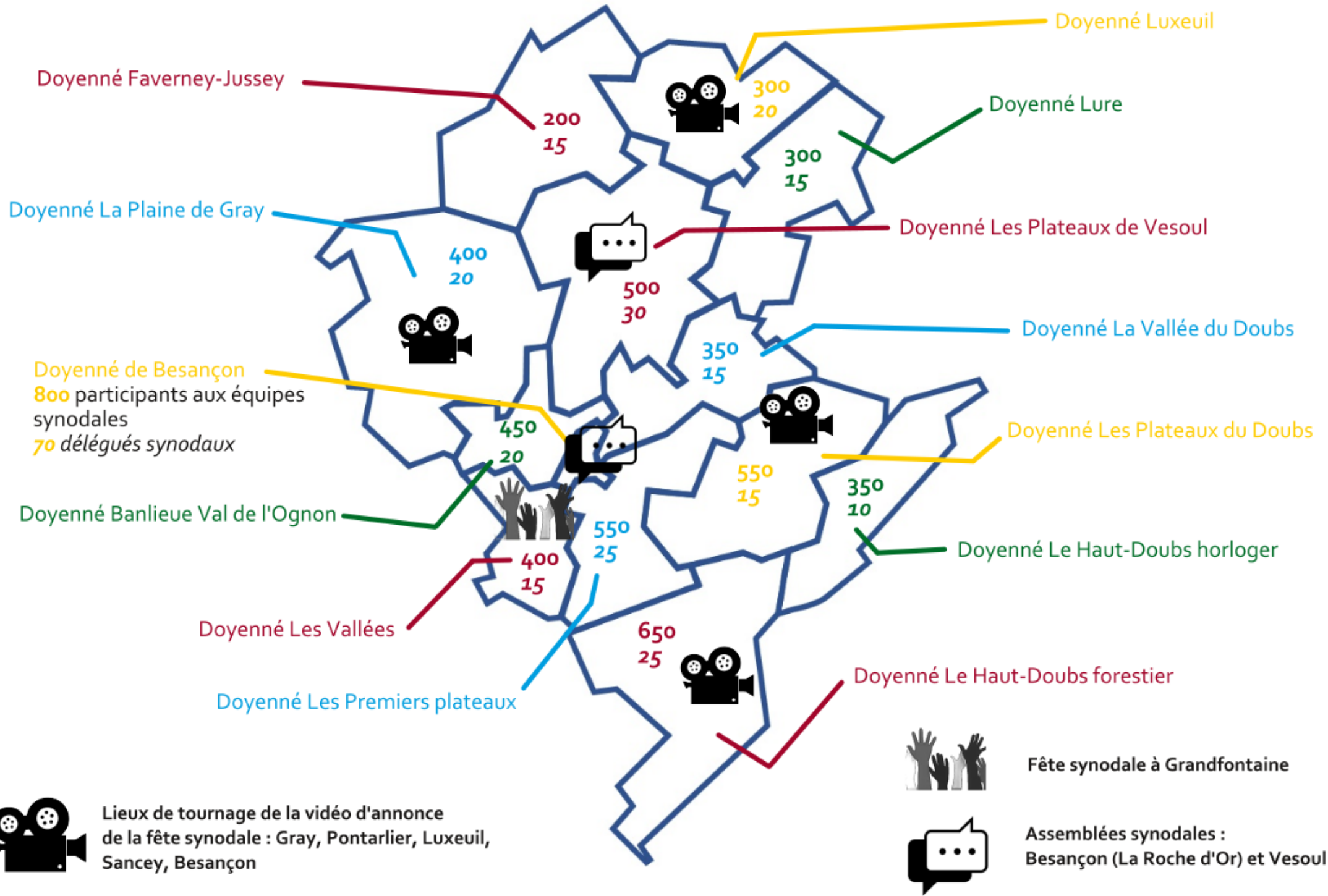
"Sa sainteté le Pape François tient à vous assurer de sa proximité spirituelle en s'associant à la joie et à la prière des participants."

Extrait de la lettre envoyée à l'occasion de l'ouverture du synode par Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du pape François

Fresque de 7m réalisée en direct lors de la première session synodale pour illustrer le travail collectif des délégués



Une aventure vécue sur tout le territoire



Un décret synodal, c'est quoi ?

Les actes synodaux sont de quatre natures différentes :

Les décrets obligent les fidèles du diocèse car ils sont promulgués par l'archevêque pour faire l'objet d'une application concrète et aussi rapide que possible dans l'ensemble du diocèse, en prenant en compte les réalités locales différentes dans chaque communauté. Les décrets reprennent les 12 propositions approuvées à plus des deux tiers par l'Assemblée synodale, à l'exception de deux d'entre elles qui font l'objet d'un chantier. L'archevêque a par ailleurs souhaité que trois autres propositions de l'assemblée, qu'il jugeait très pertinentes, soient également promulguées comme décrets.

Les articles sont publiés par l'archevêque et sont des sources d'inspiration supplémentaires pour l'Eglise diocésaine. Ils pourront être mis en œuvre par les communautés, services et mouvements qui le souhaiteront. Ces articles sont issus des propositions que l'Assemblée synodale avait retenues avec au moins 50% des voix.

Les chantiers sont des domaines nécessitant un travail plus approfondi pour prendre en compte leur complexité et définir au mieux ce qu'il convient de faire dans les mois ou années à venir. L'archevêque les confie donc spécifiquement à une personne, un service ou une équipe.

Les actes complémentaires sont des textes qui ont fait l'objet de nombreux échanges de l'Assemblée synodale et que l'archevêque tient à souligner de manière particulière.

En chiffres

877 équipes synodales
5785 personnes participant
aux équipes synodales
1316 propositions

300 délégués synodaux réunis lors des trois sessions de l'Assemblée synodale

13 décrets promulgués dans le livret synodal, complétés par 14 articles, 3 chantiers et 4 actes complémentaires



"Chaque communauté (paroisses, services, mouvements, communautés religieuses) va travailler à la mise en œuvre des décrets. D'une certaine manière, le synode ne fait que commencer. Il y a encore beaucoup à vivre !"

Stéphane Bobillier, Michèle Lazzaroni et le père Sébastien Girard, secrétaires généraux du synode

Le mot d'Isabelle Morel, théologienne,
responsable du service de la formation du diocèse

En quoi un synode est-il utile pour l'Eglise
catholique du diocèse de Besançon ?

Plus de deux années de réflexions et de discussions, des milliers d'heures de travail et d'échanges, des milliers de participants à un moment ou l'autre du chemin : pour quoi ?

Le mot « synode » vient du grec « Sun-odos » : « Faire route ensemble ». L'enjeu d'un synode se trouve là : prendre le temps d'échanger et discerner ensemble la direction à prendre pour orienter les priorités des années à venir. C'est le mode de gouvernement le plus participatif qui existe dans l'Eglise pour un évêque.

Il met en route l'ensemble des baptisés du diocèse : prêtres, diacres, religieux et laïcs de tous âges, qu'ils soient pratiquants réguliers ou non, de la ville ou de la campagne, habitants du Doubs ou de la Haute-Saône.

Le pape François encourage fortement les Eglises locales à discerner ensemble ce qui est bon et porteur d'espoir. Plus on est nombreux à participer à la réflexion, plus le « bon sens » peut s'exprimer dans le respect des différences et le souci de la communion. Tel est le défi fondamental : apprendre comment bien vivre ensemble en décidant que ce qui nous rassemble, la foi en Jésus-Christ, est plus fort que ce qui nous divise.

Un exercice difficile mais prometteur, signe dans notre société actuelle que l'espérance et la joie de vivre ensemble, en frères, sont possibles !

Paroles de délégués



« Les trois sessions synodales ont été un temps de partage communautaire comme on a peu souvent l'occasion d'en vivre. Je suis très heureuse et fière d'y avoir participé et j'espère que le résultat apportera un souffle vivifiant à notre Église. »

« Ce synode m'a beaucoup apporté. J'ai essayé d'apporter quelque chose moi aussi, tout au long des journées synodales. Mais j'ai beaucoup, beaucoup reçu. J'attends avec beaucoup d'impatience les décrets synodaux. Cette expérience restera inoubliable pour moi. »

« J'ai vraiment ressenti dans les sessions synodales vécues ensemble une grande diversité, un respect entre tous, le sérieux qui nous portait et la conscience de faire Église. »

« La diversité dans l'Eglise s'est véritablement et concrètement révélée pendant ce synode. Et c'est un appel à faire unité avec et au-delà de toutes nos différences. »



Service diocésain de la communication

Cécilia Goguillon

03 81 25 15 32 - 06 42 84 17 70

communication@diocese-besancon.fr

Secrétariat général du synode

Stéphane Bobillier

07 84 45 08 58

s-bobillier@diocese-besancon.fr

Plus d'informations : www.synode-besancon.fr



Retrouvez un choix de photographies des différents temps forts du synode en vous connectant à Google Drive :

<https://tinyurl.com/PhotosSynode>

